INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Lanaudière

Québec

Équipe de rédaction :
Dominique André
Marianne Bernier
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Alexander Hafemann / Andreas Reh / Joseph Jean Rolland, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements 21

Santé 24

Éducation 26
Taux de diplomation aux études collégiales 26
Nombre de diplômés au baccalauréat 28

Culture et communications 31

Concepts et définitions 33

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de Lanaudière couvre une superficie en terre ferme de 12 308 km^2. Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : D'Autray, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et Les Moulins, et regroupe 71 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population lanaudoise est de 40,8 hab./km^2, ce qui la positionne au quatrième rang des régions administratives, derrière Montréal, Laval et la Montérégie et tout juste devant la Capitale-Nationale.

Carte 1.1

Région administrative de Lanaudière

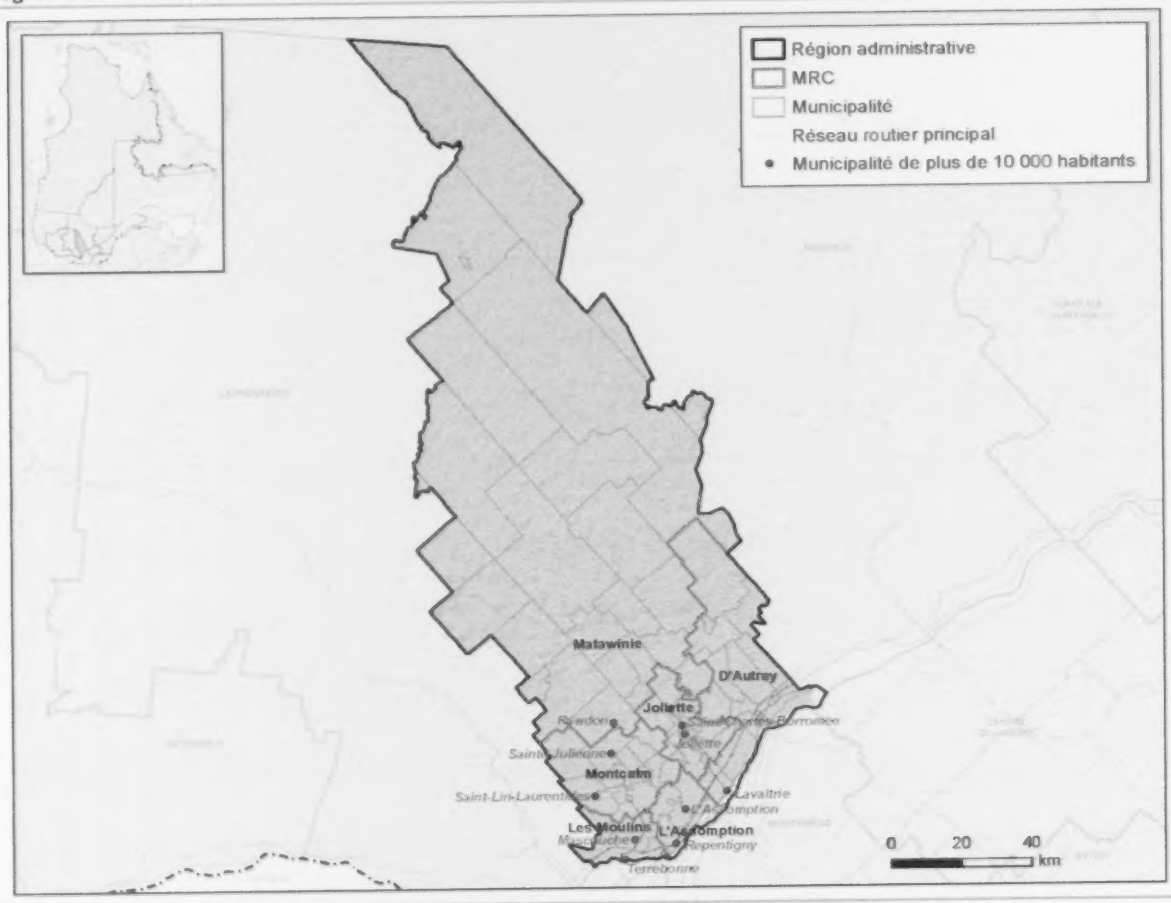

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Lanaudière comptait 502 200 habitants au 1er juillet 2016, franchissant ainsi le cap du demi-million. Elle représente 6,0 % de la population du Québec et arrive au cinquième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière les Laurentides et devant Laval. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Lanaudière a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 5,4 %.

En 2016, près du tiers (32 %) de la population de la région, soit 160 800 personnes, réside dans la MRC des Moulins. L'Assomption suit avec 25 %, puis viennent les MRC de Joliette (13 %), de Montcalm (11 %) et de Matawinie (10 %). D'Autray est la MRC la moins populeuse, ses 42 500 habitants représentant environ 8 % de la population lanaudoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
D'Autray	39 177	40 662	41 941	42 542	7,4	6,2	2,8	9,9	8,5
L'Assomption	105 969	110 832	120 983	125 537	9,0	17,5	7,4	26,7	25,0
Joliette	55 277	58 831	64 174	67 329	12,5	17,4	9,6	13,9	13,4
Matawinie	44 042	49 911	50 210	51 920	25,0	1,2	6,7	11,1	10,3
Montcalm	39 520	43 135	48 918	54 026	17,5	25,1	19,8	10,0	10,8
Les Moulins	112 393	130 530	150 711	160 798	29,9	28,7	13,0	28,4	32,0
Lanaudière	**396 378**	**433 901**	**476 937**	**502 152**	**18,1**	**18,9**	**10,3**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Lanaudière continue d'afficher une croissance démographique supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 10,3 pour mille entre 2011 et 2016, comparativement à 7,8 pour mille au Québec. La croissance dans Lanaudière, comme dans la plupart des régions, a toutefois ralenti au cours de la période la plus récente. Son taux s'était maintenu au-dessus de 18 pour mille entre 2001 et 2006 et de 2006 à 2011.

Dans la région de Lanaudière, comme dans les Laurentides et le Centre-du-Québec, toutes les MRC ont vu leur population s'accroître entre 2011 et 2016, selon les estimations provisoires. La MRC de Montcalm (19,8 pour mille) arrive en tête de la région, avec un des taux les plus élevés du Québec. Elle est suivie par les MRC des Moulins (13,0 pour mille) et de Joliette (9,6 pour mille), alors que la population croît plus modérément dans L'Assomption et Matawinie (environ 7 pour mille). Cette dernière MRC est d'ailleurs la seule de la région à connaître une croissance plus rapide qu'au cours de la période précédente. La MRC de D'Autray (2,8 pour mille) affiche, pour sa part, une faible hausse de ses effectifs entre 2011 et 2016.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de Lanaudière est un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. Le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans y est plus élevé (21,9 % contre 20,6 %), alors que celui des personnes âgées de 65 ans et plus y est un peu plus faible (17,0 % contre 18,1 %). Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est comparable dans Lanaudière (61,1 %) et à l'échelle du Québec (61,3 %). La moyenne d'âge de la population lanaudoise est de 41,4 ans, comparativement à 41,9 ans pour l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
D'Autray	42 542	8 370	25 587	8 585	100,0	19,7	60,1	20,2	46,5	43,7
L'Assomption	125 537	27 870	76 473	21 194	100,0	22,2	60,9	16,9	42,4	41,4
Joliette	67 329	12 896	39 422	15 011	100,0	19,2	58,6	22,3	45,8	44,3
Matawinie	51 920	8 715	30 686	12 519	100,0	16,8	59,1	24,1	52,1	47,1
Montcalm	54 026	12 125	34 164	7 737	100,0	22,4	63,2	14,3	40,0	39,9
Les Moulins	160 798	40 176	100 550	20 072	100,0	25,0	62,5	12,5	39,0	38,4
Lanaudière	**502 152**	**110 152**	**306 882**	**85 118**	**100,0**	**21,9**	**61,1**	**17,0**	**42,4**	**41,4**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. La MRC des Moulins présente la population la plus jeune, avec un âge moyen de 38,4 ans, parmi les plus faibles du Québec en 2016. Elle se distingue à la fois par une forte proportion de jeunes de moins de 20 ans (25,0 %) et une faible part de 65 ans et plus (12,5 %). Les MRC de Montcalm et de L'Assomption comptent également plus de jeunes et moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec. L'âge moyen y est de 39,9 ans et 41,4 ans, respectivement. En revanche, la population de la MRC de Matawinie est nettement plus âgée. La moyenne d'âge est de 47,1 ans et la part des personnes âgées (24,1 %) dépasse considérablement celle des jeunes (16,8 %). Les populations de Joliette et de D'Autray sont également un peu plus âgées que la population québécoise, avec des âges moyens de l'ordre de 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes dans la région de Lanaudière, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 251 300 hommes et 250 900 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans Lanaudière, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Les MRC de L'Assomption et de Joliette se démarquent puisqu'elles comptent également plus de femmes chez les 20-64 ans. Les MRC de Matawinie et de Montcalm se distinguent quant à elles du fait que les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
D'Autray	4 232	4 138	13 158	12 429	4 147	4 438	21 537	21 005
L'Assomption	14 274	13 596	37 880	38 593	9 633	11 561	61 787	63 750
Joliette	6 492	6 404	19 631	19 791	6 544	8 467	32 667	34 662
Matawinie	4 520	4 195	15 941	14 745	6 347	6 172	26 808	25 112
Montcalm	6 286	5 839	17 878	16 286	3 918	3 819	28 082	25 944
Les Moulins	20 614	19 562	50 388	50 162	9 369	10 703	80 371	80 427
Lanaudière	**56 418**	**53 734**	**154 876**	**152 006**	**39 958**	**45 160**	**251 252**	**250 900**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Lanaudière (6,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,6 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC de Montcalm que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,7 %). À l'inverse, la MRC des Moulins affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans les MRC suivantes : Matawinie (– 1,6 point), D'Autray (– 1,4 point), Les Moulins (– 0,6 point), Montcalm (– 0,4 point), L'Assomption (– 0,4 point). Il est cependant stationnaire dans Joliette.

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
D'Autray	10,6	9,9	9,1	9,1	9,1	– 1,4
L'Assomption	5,1	4,9	4,4	4,5	4,7	– 0,4
Joliette	9,0	8,9	8,6	8,6	9,0	0,0
Matawinie	12,1	11,1	10,7	10,7	10,6	– 1,6
Montcalm	11,2	10,5	10,4	10,5	10,7	– 0,4
Les Moulins	5,0	4,7	4,5	4,4	4,5	– 0,6
Lanaudière	**7,5**	**7,0**	**6,7**	**6,7**	**6,8**	**– 0,6**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,5 %) que pour les couples (4,2 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,2 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,5 point pour les couples. C'est la MRC de Matawinie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (33,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Moulins (17,8 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 9 830 familles à faible revenu, dont 4 550 sont monoparentales et 5 280 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Lanaudière, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,5**	**7,0**	**6,7**	**6,7**	**6,8**	**– 0,6**
Famille comptant un couple	**4,7**	**4,4**	**4,3**	**4,3**	**4,2**	**– 0,5**
Sans enfants	5,1	4,8	4,5	4,5	4,6	– 0,5
Avec 1 enfant	4,2	3,8	3,8	3,7	3,6	– 0,5
Avec 2 enfants	3,4	3,2	3,0	3,1	2,9	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	7,2	6,8	6,8	6,6	6,4	– 0,8
Famille monoparentale	**24,7**	**23,8**	**22,2**	**22,4**	**23,5**	**– 1,2**
Avec 1 enfant	21,8	21,6	20,0	20,1	20,9	– 0,9
Avec 2 enfants	25,6	23,9	22,4	22,6	24,4	– 1,2
Avec 3 enfants et plus	41,5	38,5	35,3	36,6	37,1	– 4,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région de Lanaudière. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Montcalm (+ 1,3 %), Joliette (+ 0,9 %), Les Moulins (+ 0,9 %), Matawinie (+ 0,7 %), L'Assomption (+ 0,6 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans D'Autray. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 69 250 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : L'Assomption (75 660 $), Les Moulins (77 380 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
D'Autray	60 230	60 240	0,0
L'Assomption	75 186	75 660	0,6
Joliette	63 140	63 690	0,9
Matawinie	54 886	55 250	0,7
Montcalm	59 398	60 160	1,3
Les Moulins	76 697	77 380	0,9
Lanaudière	**68 869**	**69 250**	**0,6**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,2 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une décroissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Matawinie (– 1,9 %), de L'Assomption (– 1,8 %), de Montcalm (– 1,8 %), de Joliette (– 1,6 %) et des Moulins (– 0,7 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans la MRC de D'Autray. Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 41 480 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : L'Assomption (46 090 $), Les Moulins (45 080 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
D'Autray	37 801	37 800	0,0
L'Assomption	46 926	46 090	– 1,8
Joliette	38 652	38 040	– 1,6
Matawinie	34 201	33 550	– 1,9
Montcalm	36 614	35 940	– 1,8
Les Moulins	45 395	45 080	– 0,7
Lanaudière	**41 968**	**41 480**	**– 1,2**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

L'emploi de la région de Lanaudière augmente d'environ 30 000 entre 2006 et 2016. Le taux d'emploi s'élève à 60,0 % en 2016, ce qui est identique à la moyenne québécoise (60,0 %).

L'emploi à temps plein augmente à près de 30 000 au cours de la période 2006-2016. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total se fixe à 17,0 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la croissance de l'emploi se partage entre les hommes (+ 19 700) et les femmes (+ 10 300) mais s'observe seulement chez les 30 ans et plus (+ 29 600) ainsi que dans le secteur des services (+ 35 200).

On dénombre environ 35 000 personnes de plus dans la population active entre le début et la fin de la période. Le taux d'activité (64,2 %) et le taux de chômage (6,5 %) se maintiennent. Ces deux taux ne présentent pas de différence significative par rapport à la moyenne québécoise.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Lanaudière et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Lanaudière				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	232,0	278,4	266,3	34,3[†]	4 071,5	4 448,3
Emploi	218,8	254,9	248,8	30,0[†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	177,5	203,6	206,4	28,9[†]	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	41,3	51,3	42,4	1,1	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	54,0	53,2	54,4	0,4	967,5	977,7
30 ans et plus	164,8	201,7	194,4	29,6[†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	111,9	133,3	131,6	19,7	1 990,9	2 148,6
Femmes	106,9	121,6	117,2	10,3	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	63,3	53,3	58,1	– 5,2	900,3	844,4
Secteur des services	155,5	201,6	190,7	35,2[†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	13,3	23,5	17,4	4,1	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	66,0	67,7	64,2	– 1,8	65,4	64,6
Taux de chômage	5,7	8,4	6,5	0,8	8,1[††]	7,1
Taux d'emploi	62,2	62,0	60,0	– 2,2	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	18,9	20,1	17,0	– 1,8	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
[††] Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de Lanaudière en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 205 367 dans la région lanaudoise en 2015, en hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Les six MRC que compte Lanaudière connaissent des hausses variant entre 0,1 %, dans L'Assomption, et 2,9 %, dans Montcalm. La croissance de dernier territoire supralocal se poursuit pour une treizième année consécutive et, en 2015, elle se manifeste tant chez les hommes que les femmes mais plus vivement chez celles-ci.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît légèrement dans une seule des six MRC de Lanaudière en regard de 2014, soit Joliette (+ 0,1 point de pourcentage). Trois autres MRC enregistrent des baisses : L'Assomption (– 0,5 point), D'Autray (– 0,4 point) et Montcalm (– 0,1 point). En ce qui concerne Matawinie et Les Moulins, le taux de travailleurs y demeure stable. D'importants contrastes caractérisent les MRC de la région, en particulier entre la MRC qui présente le plus haut taux de travailleurs, Les Moulins (81,4 %) et celle où il est le plus bas, Matawinie (63,9 %).

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de Lanaudière. C'est dans les MRC de Montcalm et de D'Autray que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit des différences respectives de 6,0 et 5,4 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région. Les MRC de D'Autray et de Joliette sont celles où l'écart a le plus diminué.

Revenu d'emploi médian

Dans Lanaudière, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,9 %, pour s'établir à 39 780 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC de Matawinie (+ 2,9 %), de Montcalm (+ 2,4 %) et de D'Autray (+ 2,4 %). Par contre, L'Assomption et Joliette (+ 1,4 % chacune) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2014.

En 2015, la MRC des Moulins arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 44 490 $, suivie par L'Assomption (43 651 $). Par contraste, Matawinie (29 670 $) ressort comme celle qui présente le revenu d'emploi le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de Lanaudière, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle de Montcalm qu'il est le plus marqué. Les femmes y gagnent en effet 30,9 %[1] de moins que les hommes. L'écart est également prononcé dans la MRC des Moulins (29,9 %). À l'inverse, Matawinie et Joliette sont les deux territoires supralocaux de la région qui présentent le moins de différence (22,2 % et 23,0 %, respectivement). Entre 2010 et 2015, la disparité s'est estompée dans toutes les MRC de la région, mais plus particulièrement dans celle de Joliette.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de Lanaudière et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014r	2015p	Variation 2015/2014	2014r	2015p	Écart 2015-2014	2014r	2015p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
D'Autray	16 325	16 432	0,7	71,4	71,0	– 0,4	33 188	33 978	2,4
Hommes	8 797	8 766	– 0,4	74,5	73,6	– 0,9	39 314	40 245	2,4
Femmes	7 528	7 666	1,8	68,0	68,2	0,2	27 540	28 419	3,2
L'Assomption	52 961	53 012	0,1	79,1	78,6	– 0,5	43 064	43 651	1,4
Hommes	26 673	26 599	– 0,3	81,5	80,8	– 0,7	51 741	52 565	1,6
Femmes	26 288	26 413	0,5	76,8	76,5	– 0,3	37 001	37 486	1,3
Joliette	24 753	24 933	0,7	71,5	71,6	0,1	36 171	36 694	1,4
Hommes	12 580	12 632	0,4	73,6	73,4	– 0,2	41 216	41 765	1,3
Femmes	12 173	12 301	1,1	69,5	69,9	0,4	31 451	32 169	2,3
Matawinie	17 324	17 471	0,8	63,9	63,9	0,0	28 830	29 670	2,9
Hommes	9 094	9 162	0,7	65,0	65,0	0,0	32 500	33 404	2,8
Femmes	8 230	8 309	1,0	62,7	62,8	0,1	25 157	26 000	3,4
Montcalm	21 283	21 894	2,9	73,2	73,1	– 0,1	33 280	34 063	2,4
Hommes	11 683	11 914	2,0	76,3	75,9	– 0,4	38 950	40 000	2,7
Femmes	9 600	9 980	4,0	69,7	69,9	0,2	27 216	27 658	1,6
Les Moulins	70 733	71 625	1,3	81,4	81,4	0,0	43 658	44 490	1,9
Hommes	35 749	36 163	1,2	83,5	83,4	– 0,1	52 844	53 847	1,9
Femmes	34 984	35 462	1,4	79,4	79,5	0,1	37 071	37 772	1,9
Lanaudière	**203 379**	**205 367**	**1,0**	**76,0**	**75,9**	**– 0,1**	**39 024**	**39 780**	**1,9**
Hommes	104 576	105 236	0,6	78,2	77,8	– 0,4	45 965	46 920	2,1
Femmes	98 803	100 131	1,3	73,9	73,9	0,0	33 514	34 178	2,0
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région de Lanaudière se chiffre à 12,5 G$ en 2015, soit 3,6 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G$). Lanaudière figure au septième rang en termes d'importance économique, entre Laval (4,1 %) et l'Outaouais (3,5 %).

Lanaudière affiche une croissance de son PIB de 2,6 % relativement à l'année précédente. En comparaison, la hausse annuelle est de 2,4 % dans l'ensemble du Québec. La région dépasse également le Québec pour son taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 : 3,1 % contre 2,7 %.

Produit intérieur brut par industrie

La hausse du PIB de Lanaudière découle surtout de celle du secteur des services (+ 2,3 %), dont la part dans le PIB s'élève à 76,1 %. L'augmentation de 3,8 % des industries productrices de biens a néanmoins un impact sur le PIB régional. Avec un taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015, le secteur des services évolue plus rapidement (+ 3,8 %) que celui des biens sur la même période (+ 1,1 %).

Le secteur des biens est marqué par plusieurs hausses, notamment par celle de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 5,8 %) et celle de la fabrication de produits métalliques (+ 4,0 %), qui sont d'importantes bases économiques. Les activités diverses de fabrication font un bond de 12,4 %, à la suite de deux baisses annuelles consécutives. La fabrication de produits en bois (+ 5,0 %) se redresse également, tout comme l'industrie de la construction (+ 3,1 %). Le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse occupe aussi une place importante dans l'économie régionale. Ses deux bases économiques connaissent une augmentation en 2015 : les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 17,3 %) et les cultures agricoles et l'élevage (+ 3,1 %). Enfin, seule la base économique de la fabrication de produits minéraux non métalliques voit sa production diminuer en cette année (– 2,7 %).

La hausse du secteur des services (+ 2,3 %) découle notamment de la croissance des bases économiques que sont les autres services, sauf les administrations publiques (+ 5,8 %) et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,1 %), toutefois amoindrie par la chute de l'industrie-clé des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (– 4,9 %). De leur côté, l'industrie du transport et de l'entreposage et celle du commerce de détail augmentent respectivement de 3,6 % et 3,4 %. Les soins de santé et l'assistance sociale affichent une hausse de 3,3 %, alors que l'industrie des services d'enseignement se redresse de 0,9 %. Enfin, le commerce de gros fléchit de 0,8 % en 2015.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Lanaudière, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**9 771 493**	**12 183 359**	**12 504 720**	**100,0**	**3,1**	**2,6**
Secteur de production de biens	**2 734 529**	**2 877 928**	**2 988 254**	**23,9**	**1,1**	**3,8**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	212 121	288 402	301 596	2,4	4,5	4,6
Cultures agricoles et élevage	173 611	253 057	260 801	2,1	5,2	3,1
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	22 056	22 734	26 676	0,2	2,4	17,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	12 849	19 578	11 869	0,1	– 1,0	– 39,4
Services publics	148 990	101 687	102 737	0,8	– 4,5	1,0
Construction	878 601	975 812	1 006 012	8,0	1,7	3,1
Fabrication	1 481 968	1 492 448	1 566 039	12,5	0,7	4,9
Fabrication d'aliments	169 403	223 217	231 614	1,9	4,0	3,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	32 026	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	5 016	5 752	0,0	...	14,7
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	9 564	8 771	0,1	...	– 8,3
Fabrication de produits en bois	122 234	108 632	114 080	0,9	– 0,9	5,0
Fabrication du papier	119 377	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	3 225	2 332	0,0	...	– 27,7
Fabrication de produits chimiques	35 690	28 958	30 668	0,2	– 1,9	5,9
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	243 709	306 605	324 349	2,6	3,6	5,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	90 912	61 903	60 231	0,5	– 5,0	– 2,7
Première transformation des métaux	x	7 647	7 598	0,1	...	– 0,6
Fabrication de produits métalliques	205 083	245 237	255 015	2,0	2,8	4,0
Fabrication de machines	129 522	88 401	95 234	0,8	– 3,8	7,7
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	15 463	14 932	0,1	...	– 3,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	73 271	78 266	0,6	...	6,8
Fabrication de meubles et de produits connexes	86 811	70 866	75 372	0,6	– 1,8	6,4
Activités diverses de fabrication	x	45 971	51 670	0,4	...	12,4
Secteur des services	**7 036 964**	**9 305 432**	**9 516 465**	**76,1**	**3,8**	**2,3**
Commerce de gros	430 847	546 356	541 924	4,3	2,9	– 0,8
Commerce de détail	878 374	1 087 350	1 124 201	9,0	3,1	3,4
Transport et entreposage	311 785	331 510	343 469	2,7	1,2	3,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	100 493	161 011	164 891	1,3	6,4	2,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 068 326	2 676 584	2 759 390	22,1	3,7	3,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	302 131	469 945	479 594	3,8	5,9	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	242 550	421 846	401 178	3,2	6,5	– 4,9
Services d'enseignement	713 121	912 135	920 253	7,4	3,2	0,9
Soins de santé et assistance sociale	916 150	1 242 042	1 282 693	10,3	4,3	3,3
Arts, spectacles et loisirs	96 246	98 708	100 838	0,8	0,6	2,2
Hébergement et services de restauration	257 174	318 700	324 284	2,6	2,9	1,8
Autres services, sauf les administrations publiques	277 306	401 546	425 008	3,4	5,5	5,8
Administrations publiques	442 462	637 698	648 743	5,2	4,9	1,7

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de Lanaudière enregistre un PIB par habitant de 25 126 $ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Il faut noter que plusieurs habitants de Lanaudière travaillent dans les régions voisines. Ainsi, le PIB est divisé par un nombre d'habitants plus important que le nombre de travailleurs qui ont contribué au PIB. De son côté, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

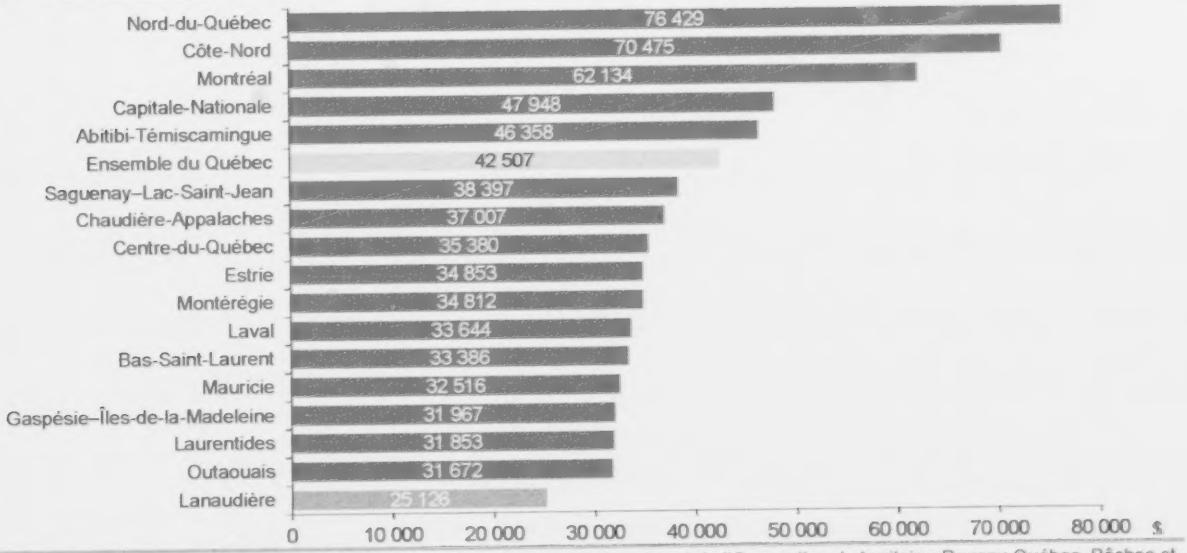

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 1,5 % en 2014, le revenu disponible par habitant de Lanaudière progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,5 %. Cette accélération est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus forte des transferts en provenance des administrations publiques et des sociétés financières et d'une augmentation moins rapide de l'impôt sur le revenu. Au Québec, le revenu disponible croît, pour une deuxième année consécutive, à un rythme plus soutenu que celui de la région.

Avec un revenu disponible de 26 108 $ par habitant en 2015, Lanaudière se classe au neuvième rang des régions administratives, devant l'Outaouais (25 610 $) mais immédiatement derrière Laval (26 453 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 857 $ par habitant, soit 749 $ de plus que dans Lanaudière.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Lanaudière et ensemble du Québec, 2015

	Lanaudière	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**30 712**	**32 317**	**– 1 605**
Rémunération des salariés	25 173	25 296	– 123
Revenu mixte net	3 082	3 557	– 475
Revenu agricole net	80	88	– 7
Revenu non agricole net	1 309	1 714	– 405
Revenu de location	1 693	1 756	– 63
Revenu net de la propriété	2 457	3 464	– 1 007
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 546**	**8 609**	**– 64**
Des administrations publiques	6 297	6 166	131
Administration fédérale	2 829	2 809	20
Administration provinciale	1 876	1 777	99
Administrations autochtones	2	4	– 2
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 590	1 576	14
Des sociétés financières	2 194	2 279	– 85
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	40	96	– 56
Des non-résidents	15	68	– 53
Moins :			
Transferts courants payés	**13 149**	**14 069**	**– 920**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	265	348	– 84
Aux sociétés financières	3 774	4 114	– 341
Aux administrations publiques	9 076	9 447	– 371
Impôts directs des particuliers	5 747	6 242	– 495
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 792	2 674	118
Autres transferts courants aux administrations publiques	537	531	6
Aux non-résidents	35	160	– 125
Égal :			
Revenu disponible	**26 108**	**26 857**	**– 749**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés dans Lanaudière (25 173 $) est légèrement inférieure à celle du Québec (25 296 $).

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible dans Lanaudière (3 082 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, en moyenne 6 297 $ dans Lanaudière en 2015, soit 131 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un indice synthétique de fécondité plus élevé, les résidents de Lanaudière ont davantage recours aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale, au programme Soutien aux enfants ainsi qu'aux prestations fiscales canadiennes pour enfants et aux prestations universelles pour la garde d'enfants. Notons également que les indemnisations versées aux accidentés du travail sont plus importantes dans la région.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont légèrement plus faibles dans Lanaudière (2 194 $) que dans l'ensemble de la province (2 279 $).

Figure 5.2.1
Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

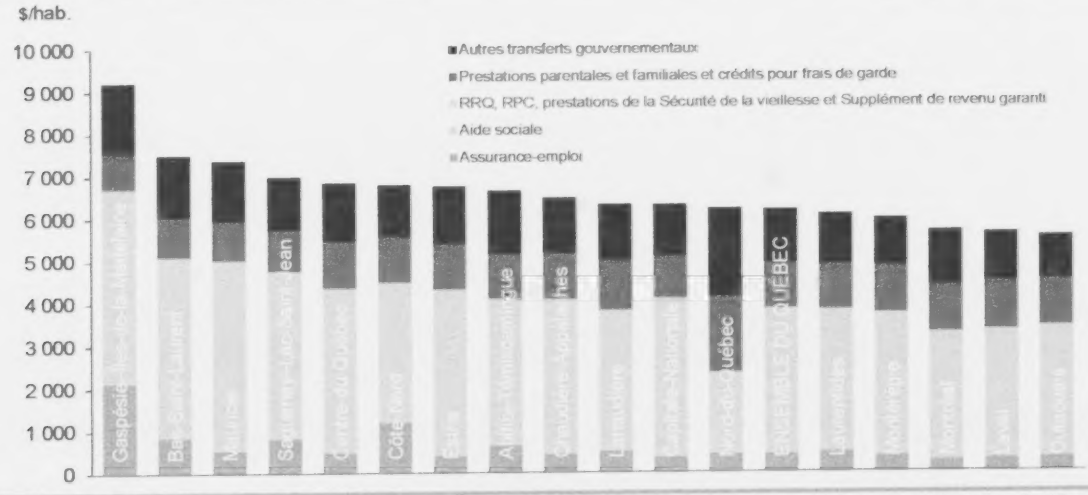

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de Lanaudière (9 076 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 $). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les Lanaudois aux administrations publiques a diminué légèrement entre 2014 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de Lanaudière ont cotisé, en moyenne, 3 774 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, soit moins que dans l'ensemble de la province (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La progression du revenu disponible par habitant survenue dans Lanaudière en 2015 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans Joliette (+ 3,8 %) et Les Moulins (+ 3,5 %), qui connaissent une augmentation supérieure à celle observée au Québec (+ 2,7 %) grâce, notamment, à une croissance marquée du revenu net de la propriété. En revanche, avec une augmentation de 1,4 % chacune, les MRC de Montcalm et de L'Assomption sont celles qui enregistrent les hausses les plus modestes de la région.

Lanaudière se caractérise par des disparités de revenu relativement importantes entre les MRC qui la composent. Les écarts sont particulièrement marqués entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme L'Assomption (27 507 $) et Les Moulins (27 337 $), et les MRC les plus éloignées, telles que la Matawinie (24 554 $), D'Autray (24 508 $) et Montcalm (23 186 $). Le faible niveau de revenu dans ces trois dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont plus faibles que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012[r]	2013[r]	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
D'Autray	21 909	22 698	23 342	23 928	24 508	2,4	2,8
L'Assomption	25 449	26 145	26 805	27 125	27 507	1,4	2,0
Joliette	22 934	23 371	23 999	24 184	25 103	3,8	2,3
Matawinie	22 201	22 724	23 612	24 143	24 554	1,7	2,6
Montcalm	20 720	21 291	22 274	22 871	23 186	1,4	2,9
Les Moulins	24 599	25 201	26 082	26 410	27 337	3,5	2,7
Lanaudière	**23 704**	**24 314**	**25 096**	**25 471**	**26 108**	**2,5**	**2,4**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la Matawinie demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 839 $ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans la MRC des Moulins (5 297 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas de la région.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de Lanaudière devraient atteindre 1,1 G$, en hausse de 11,8 %. La région représenterait ainsi 2,8 % du total québécois (38,3 G$). Sa croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au cinquième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 1,4 G$ en 2016, en hausse de 10,1 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 2,1 M$ en prospection pétrolière, gazière et minérale pour 2016 de 26,2 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 34,5 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 21,0 % en 2017, pour atteindre 364,6 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). En 2017, les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans les services publics (178,4 M$), soit 48,9 % du total des industries productrices de biens et 16,9 % du total régional. La construction du poste Judith-Jasmin à Terrebonne, faisant partie du projet de la ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec, est le plus important projet de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Lanaudière, 2006-2017

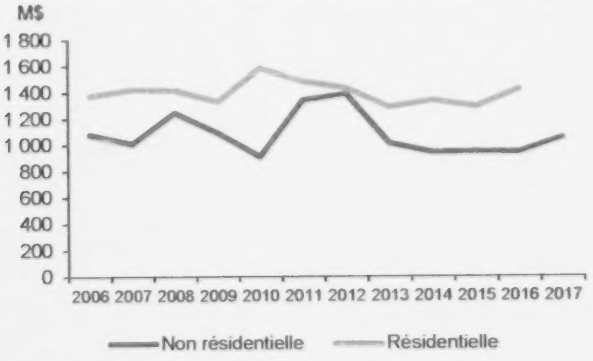

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Lanaudière, 2006-2017

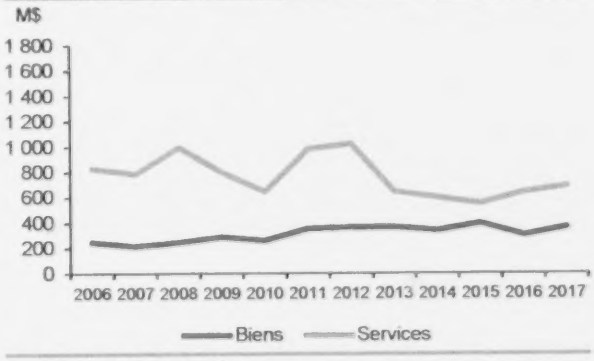

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près des deux tiers de l'investissement régional (65,5 %), sont en hausse de 7,4 % en 2017 et se chiffrent à 691,5 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,7 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 234,2 M$, soit 33,9 % du total des industries productrices de services et 22,2 % du total régional. Les travaux routiers et la construction de bâtiments scolaires sont parmi les projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 44,9 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 6,6 % en 2017, pour se fixer à 473,9 M$. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée à l'échelle provinciale (– 3,7 %). La région représente 2,7 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une hausse de 33,1 % en 2017, pour s'établir à 582,2 M$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 2,8 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 70,2 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 29,8 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Lanaudière, 2006-2017

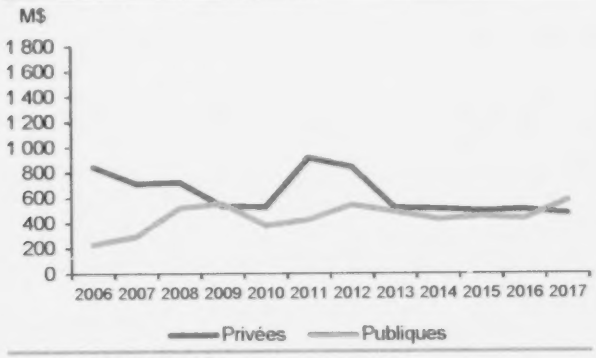

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Lanaudière, 2006-2017

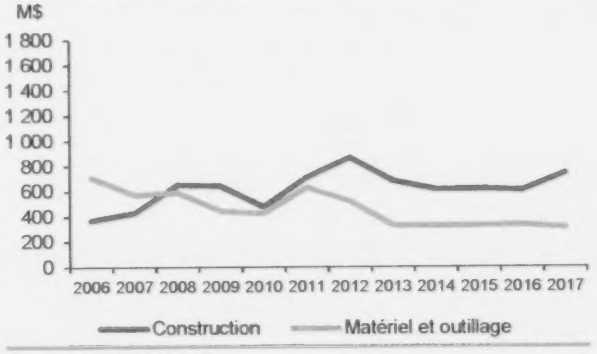

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Lanaudière, 2013-2017

	2013r	2014r	2015r	2016p	2017pe	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$					%		
Non résidentielle	**1 012,7**	**943,9**	**950,6**	**945,0**	**1 056,2**	**11,8**	**100,0**	**2,8**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	364,4	341,5	396,2	301,3	364,6	21,0	34,5	2,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	43,4	41,0	42,0	38,6	37,9	– 1,9	3,6	5,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	4,5	4,5	5,2	3,9	4,2	7,1	0,4	0,3
Services publics	140,1	149,3	169,6	117,3	178,4	52,1	16,9	2,8
Construction	54,2	44,8	53,0	50,8	51,5	1,5	4,9	6,0
Fabrication	122,2	102,0	126,5	90,6	92,6	2,1	8,8	2,6
Industries productrices de services	648,4	602,4	554,5	643,7	691,5	7,4	65,5	2,7
Commerce de gros	60,1	14,7	14,0	34,7	24,9	– 28,1	2,4	3,2
Commerce de détail	F	81,1	71,2	57,6	44,6	– 22,5	4,2	4,3
Transport et entreposage	30,6	33,3	12,1	29,2	18,4	– 37,0	1,7	0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	32,1	99,6	x	125,5	125,6	0,1	11,9	5,2
Finance et assurances	x	5,9	7,7	9,1	8,6	– 5,6	0,8	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	37,7	22,8	15,6	25,6	25,1	– 1,8	2,4	1,0
Services professionnels scientifiques et techniques	10,3	10,1	4,7	4,0	5,2	28,1	0,5	0,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	x	0,1	0,1	119,2	0,0	0,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	16,4	7,9	16,6	9,6	– 42,3	0,9	4,3
Services d'enseignement	62,1	73,7	73,5	85,2	134,0	57,3	12,7	7,1
Soins de santé et assistance sociale	x	21,0	31,5	21,8	34,7	59,5	3,3	1,4
Arts, spectacles et loisirs	5,2	9,6	3,2	7,7	9,5	24,3	0,9	1,9
Services d'hébergement et de restauration	F	21,4	12,8	10,0	12,0	20,2	1,1	2,0
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	6,4	3,5	8,4	4,9	– 41,1	0,5	3,1
Administrations publiques[4]	247,3	186,4	183,6	208,3	234,2	12,4	22,2	2,9
Type de propriété								
Privé	521,2	510,5	495,9	507,6	473,9	– 6,6	44,9	2,7
Public	491,5	433,3	454,7	437,4	582,2	33,1	55,1	2,8
Type d'actif								
Construction	681,6	615,6	618,4	608,3	740,9	21,8	70,2	2,9
Matériel et outillage	331,1	328,3	332,3	336,7	315,2	– 6,4	29,8	2,4
Résidentielle	**1 293,8**	**1 342,8**	**1 297,9**	**1 428,5**	..	..	..	**6,3**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,5	x	2,2	2,1	..	..	..	0,7
Logiciel	24,1	25,5	26,2	..	..	..	..	1,6

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de Lanaudière, le nombre de médecins s'établit à 752, ce qui représente un ratio de 1,5 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 18,2 % dans la région lanaudoise. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 25,6 %), mais aussi chez les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 13,1 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de Lanaudière (56,2 % c. 43,8 %). À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 193 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

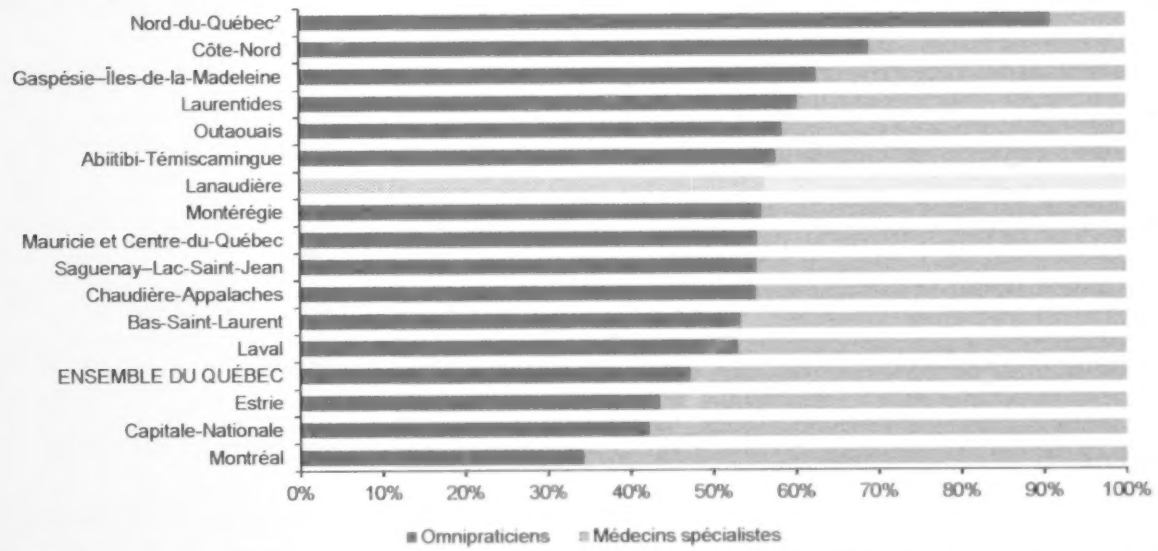

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Lanaudière								
Total des médecins	**636**	**726**	**752**	**18,2**	**1,33**	**1,47**	**1,51**	**0,18**
Omnipraticiens	374	403	423	13,1	0,78	0,82	0,85	0,07
Spécialistes	262	323	329	25,6	0,55	0,65	0,66	0,11
Total des dentistes	**178**	**193**	..	...	**0,37**	**0,39**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 4 721 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. En raison des modifications apportées à l'organisation des services en 2015, les données de 2015-2016 pour la région de Lanaudière ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures. Notons toutefois qu'en 2015-2016, le ratio du personnel infirmier s'élève à 9,5 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, alors qu'il est de 13,8 pour l'ensemble du Québec.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation[3] 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Lanaudière	**4 419**	**4 492**	**4 535**	**4 621**	**4 721**	...
Infirmières	1 340	1 326	1 323	1 346	1 336	...
Infirmières cliniciennes et praticiennes	640	678	704	751	789	...
Infirmières auxiliaires	728	744	784	787	838	...
Préposées aux bénéficiaires	1 711	1 744	1 724	1 737	1 758	...
Nombre pour 1 000 habitants[4]	9,27	9,28	9,26	9,35	9,49	...
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[4]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Les données des régions des Laurentides et de Lanaudière de 2015-2016 ne peuvent être comparées avec les données antérieures à la suite de l'intégration d'installations de l'ancien centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Bouclier de la région de Lanaudière dans le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.
4. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 001 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de Lanaudière est de 61,7 %. Ce taux est en baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est attribuable à une baisse du taux de diplomation dans le cheminement en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants des établissements de Lanaudière affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Lanaudière est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 17,9 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 17,5 points, avec un taux de diplomation de 68,4 % chez les étudiantes contre 51,0 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de Lanaudière ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 1 251 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC préuniversitaire, à l'automne 2010, 69,5 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation pour les 457 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC technique la même année est plus faible, soit 57,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (293 à l'automne 2010) que celui dans les programmes préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres formations (34,5 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 43,6 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans Lanaudière, 11,8 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 6,3 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de Lanaudière, 9,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (61,7 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (9,7 %) porte à 71,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Lanaudière, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**68,8**	**64,7**	**65,7**	**67,1**	**69,5**
Hommes	57,8	57,5	62,1	63,0	60,0
Femmes	75,3	70,2	68,2	70,8	75,6
Technique	**56,9**	**57,5**	**56,0**	**59,0**	**57,8**
Hommes	49,7	52,3	49,4	59,0	47,6
Femmes	62,4	59,8	60,3	59,0	62,6
Accueil ou transition	**43,2**	**39,2**	**36,6**	**29,8**	**34,5**
Hommes	32,6	32,6	25,6	25,2	22,6
Femmes	58,1	46,4	47,1	34,2	44,9
Ensemble des programmes	**63,5**	**59,5**	**59,5**	**59,6**	**61,7**
Hommes	**52,9**	**52,3**	**53,6**	**56,0**	**51,0**
Femmes	**70,8**	**64,8**	**63,8**	**62,7**	**68,4**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 547 proviennent de Lanaudière. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 3,4 %, passant de 1 355 à 1 547, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. Par rapport à 2014, le nombre de diplômés provenant de Lanaudière affiche une hausse qui se situe à un niveau nettement plus élevé que celui observé au Québec (+ 5,6 % c. + 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Lanaudière	**1 355**	**1 277**	**1 477**	**1 465**	**1 547**	**5,6**	**3,4**	**100,0**
Hommes	468	453	541	488	566	16,0	4,9	36,6
Femmes	887	824	936	977	981	0,4	2,6	63,4
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Lanaudière, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 63,4 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 887 à 981. Par rapport à 2014, le nombre des diplômées dans Lanaudière a peu varié (+ 0,4 %), tandis que du côté des hommes, la croissance est notable (+ 16,0 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Lanaudière, la proportion de diplômés issus de ce domaine se situe à un niveau pratiquement équivalent à celui du Québec en 2015 (63,9 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance dans la région, ces derniers représentant 18,3 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Lanaudière, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	12,7	17,0	66,8	3,6	1 355
2012	12,9	17,6	66,1	3,4	1 277
2013	13,4	19,0	65,0	2,6	1 477
2014	14,5	17,7	65,6	2,2	1 465
2015	15,5	18,3	63,9	2,3	1 547
Hommes					
2011	7,5	31,4	58,7	2,4	468
2012	7,1	32,5	58,3	2,2	453
2013	5,7	33,3	58,8	2,2	541
2014	6,2	32,9	59,3	1,6	488
2015	8,3	35,7	53,9	2,1	566
Femmes					
2011	15,5	9,4	71,0	4,2	887
2012	16,0	9,5	70,5	4,0	824
2013	17,8	10,7	68,6	2,9	936
2014	18,6	10,2	68,8	2,5	977
2015	19,7	8,2	69,6	2,5	981

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi pour la région de Lanaudière en 2015, la proportion est de 69,6 % chez les femmes et de 53,9 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (19,7 % f c. 8,3 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (8,2 % f c. 35,7 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de Lanaudière obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de trois universités : l'Université du Québec à Montréal (24,6 %), l'Université de Montréal (24,4 %) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (16,4 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 7,0 % des bacheliers de la région et l'Université Laval en attribue à 6,2 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Lanaudière, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	6,6	6,5	7,5	6,1	6,2
Université de Montréal	%	26,0	24,7	22,7	26,3	24,4
École des hautes études commerciales de Montréal	%	5,2	4,4	4,3	3,4	3,0
École Polytechnique de Montréal	%	2,0	1,8	2,4	1,8	3,2
Université de Sherbrooke	%	6,4	6,7	5,8	5,0	7,0
Université du Québec à Montréal	%	25,0	23,6	23,6	23,5	24,6
Université du Québec à Trois-Rivières	%	16,5	16,2	17,4	19,8	16,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6
Université du Québec à Rimouski	%	0,4	—	0,7	0,5	—
Université du Québec en Outaouais	%	2,5	3,4	3,7	2,8	3,3
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	0,5	—	0,6
École de technologie supérieure	%	3,1	4,9	4,7	3,3	4,6
Télé-université	%	1,1	0,8	0,9	0,7	0,7
Université McGill	%	2,4	3,0	2,5	2,6	2,3
Université Concordia	%	2,4	2,9	2,4	3,2	2,7
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	**n**	**1 355**	**1 277**	**1 477**	**1 465**	**1 547**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de Lanaudière regroupe sur son territoire 33 salles de spectacles, plus d'une douzaine d'institutions muséales[1], 9 librairies et 33 écrans répartis dans 3 cinémas. Cette région compte ainsi 11,9 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (6,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (2,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1), aux librairies (1,8 établissement par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et aux écrans de cinéma (6,6 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Lanaudière, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	32	33	5,3	6,6	7,5
Institutions muséales[2]	12	14	3,3	2,8	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	22	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	29	..	..	..	..
Librairies	9	9	2,7	1,8	4,1
Cinémas et ciné-parcs	3	3	3,0	0,6	1,2
Écrans	33	33	4,5	6,6	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

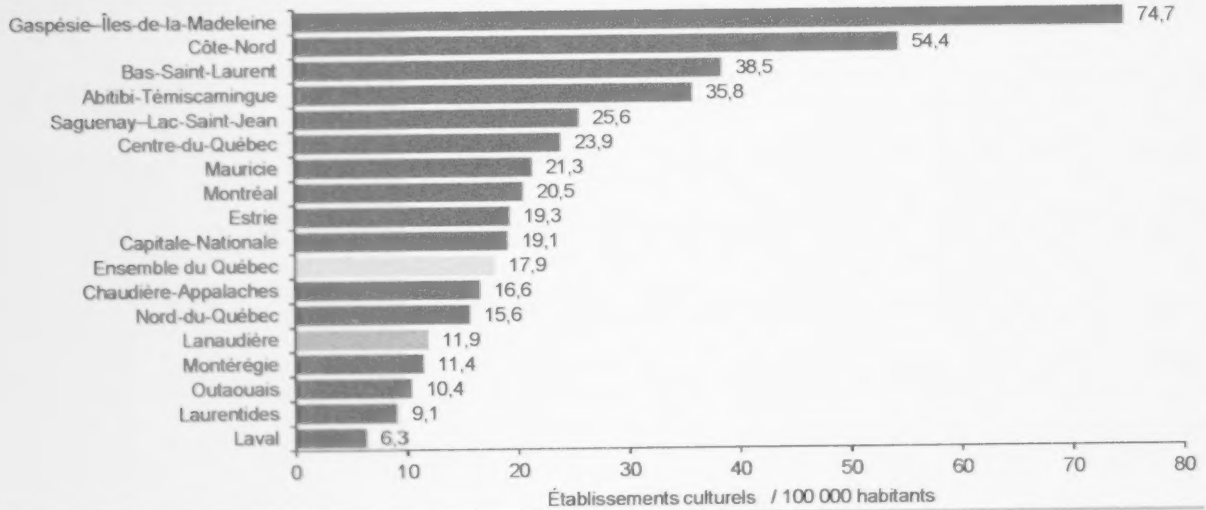

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (649 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des cinémas (1 962 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (218 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Lanaudière et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Lanaudière		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	870	1,7	1,7	2,1	2,1	4,9
Entrées	n	322 751	666	649	828	816	4,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	976 381	1 825	1 962	2 296	2 429	4,9
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	108 593	157	218	1 677	1 696	0,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	10 902 360	21 554	21 906	48 414	47 198	2,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Lanaudière

Superficie en terre ferme (2016) : 12 308 km²
Population (2016[p]) : 502 152 habitants
Densité de population : 40,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016[p]) :

- Terrebonne 113 369 habitants
- Repentigny 84 531 habitants
- Mascouche 47 429 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de meubles et de produits connexes

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Lanaudière

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016[p]	TAAM[1] 2011-2016	2016[p]	2015[p]	2015[e]	Var. 15/14	2015[p]	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
D'Autray	42 542	2,8	..	71,0	..	..	24 508	2,4	9,1
L'Assomption	125 537	7,4	..	78,6	..	..	27 507	1,4	4,7
Joliette	67 329	9,6	..	71,6	..	..	25 103	3,8	9,0
Matawinie	51 920	6,7	..	63,9	..	..	24 554	1,7	10,6
Montcalm	54 026	19,8	..	73,1	..	..	23 186	1,4	10,7
Les Moulins	160 798	13,0	..	81,4	..	..	27 337	3,5	4,5
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Lanaudière

Superficie en terre ferme (2016)	12 308 km²
Population totale (2016[p])	502 152 hab.
Densité de population	40,8 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	10,3‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	6,8 %
Emploi (2016)	248,8 k
Taux d'activité (2016)	64,2 %
Taux d'emploi (2016)	60,0 %
Taux de chômage (2016)	6,5 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	25 126 $
Revenu disponible par habitant (2015)	26 108 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[prév]/2016[p])	11,8 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	10,1 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	61,7 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec